

Publications des Centres Ressources

- **De la « participation des habitants » au débat public. Refonder la démocratie.** Les Cahiers du CR-DSU, Mars 2000, n°26, 44 p.
- **Un outil au service des habitants : le fonds de participation.** Les cahiers de Profession Banlieue, avril 2001, 136 p.
- **La citoyenneté ne s'apprend pas, elle s'exerce.** Les Cahiers du CR-DSU, juin 2001, n°29-30, p. 31-33.
- **Formes légales et initiatives locales de participation. Entre logiques d'efficacité et construction de la démocratie locale.** Les Cahiers du CR-DSU, septembre 2002, n°35, 47 p.
- **La démocratie participative,** Les comptes rendus du jeudi de la ville du 27 mars 2003. IREV, 32 p.
- **Quand la démocratie locale se professionnalise.** Profession Banlieue. Actes de la Rencontre organisée le 23 octobre 2003. Les cahiers de Profession Banlieue, 2004, 180 p.
- **Et les habitants ?! De l'utilisateur spectateur au citoyen acteur...** Ressources & Territoires. Dossier de capitalisation du cycle régional de qualification 2005, 84 p.

Sitographie

- **ADELS, Association pour la Démocratie l'Education Locale et Sociale**
<http://www.adels.org/>
- **Les Arpenteurs**
<http://www.arpenteurs.fr/>
- **Ressources et Territoires** : Centre de ressources midi-pyrénéen pour les acteurs de la cohésion sociale
<http://www.ressources-territoires.com>

COHESION SOCIALE

& territoires - 24 juin 09

CARNET DE BORIS

atelier 4

**La participation des usagers,
l'intervention des citoyens**

Atelier monté en partenariat avec Solidarité Villes

Groupement d'intérêt public
Ressources & Territoires

9 rue Alex Coutet - BP 1012
31023 Toulouse Cedex
Siret : 183 109 032 00023 - APE : 8412Z

Tél : 05 62 11 38 34 - Fax : 05 62 11 38 54
accueil@ressources-territoires.com
www.ressources-territoires.com

La participation des usagers, l'intervention des citoyens

Depuis quelques années les démarches participatives se multiplient : comités d'usagers, conférences de consensus, universités du citoyen... A la nécessité d'une volonté politique forte s'est ajoutée la prise de conscience qu'une ingénierie professionnelle avait toute sa place.

A quelles conditions peut-on développer ces démarches ? Peut-on identifier une pédagogie de la participation ? Le développement de la démocratie locale ne risque-t-il pas d'être limité par la complexité des projets urbains et sociaux ?

Animation : Patrick-Yves MATHIEU, directeur de Ressources & Territoires

Personne ressources : Gérard GASSELIN, président de Solidarité Villes

Témoignage : Pascal JARRY, chef de projet démocratie participative au Conseil Général 94

Scribes : Julie LAFFORGUE, chargée de mission à Solidarité Villes et Loïc AMOROSO, chargé d'études

RESSOURCES

documentaires

Cadre réglementaire et juridique

- **Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.** JO n°50 du 28 fév. 2002, p. 3808. NOR INTX 01 000 65L, 77 p.
- **Circulaire d'application du 27 mars 2002** relative à la mise en œuvre de la loi n°2002-76 du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité. NOR INTB0200076C.

Ouvrages, études, rapports, revues

- **Guide des conseils de quartier, modes d'emploi.** 2^{ème} éd. augmentée. COLLECTIF ; Paris : ADELS, 2003. 165 p.
- **Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative.** Marie-Hélène BACQUÉ, Henri REY et Yves SINTOMER. Paris : La Découverte, 2004
- **La participation des habitants dans les projets urbains.** Monographies. Martine GUTMAN-LAJEUNESSE ; Céline BRAILLON. Paris : Caisse des Dépôts ; Conseil National des Villes, Décembre 2004, 69 p.
- **Animer un projet participatif, modes d'emploi.** François HANNOYER, sous la dir. ; Paris : ADELS, 2005. 140 p.
- **Pour une culture de la participation.** Pierre MAHEY. Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, 2005, 126 p.
- **La concertation dans la conduite de projet - Guide méthodologique.** Dossier d'experts - La lettre du cadre territorial, Février 2007, n°503, 99 p.
- **Urbanisme participatif. Faire la ville avec les habitants : une utopie ?** Territoires n°489, Juin 2008, p. 19-33

Concertation

Agir ensemble de concert pour proposer des solutions à un problème identifié. Il ne s'agit pas seulement de valider une solution mais d'analyser ensemble un projet, de définir ensemble des solutions.

Elle intervient lorsque le projet est conçu dans ses finalités ; le public concerné prend alors part au débat avec les autres parties prenantes du projet pour construire une (des) solutions(s) partagée(s).

Co-élaboration ou coproduction

Concertation poussée qui ne part pas généralement d'un problème et d'acteurs identifiés. Le décideur s'engage dans une construction concertée de tout le projet.

Le diagnostic comme le plan d'actions peuvent faire l'objet d'un travail de ce type.

Atelier/Université du citoyen

En s'appuyant sur un espace de formation, de débats -et en partant du principe que chaque personne possède des savoirs et une capacité d'expertise- des habitants et des professionnels développent des pratiques de démocratie participative, pour tendre à une coproduction de l'action publique.

NB : La formulation « Université du citoyen » constitue un label déposé et renvoie à des finalités et un process précis.

5 conseils pratiques

pour définir, animer, réussir des démarches participatives

1 - Identifier clairement le cadre, l'objet, le calendrier, le processus de la démarche participative.

Décomposer la démarche projet en étapes ; chacune d'entre elles étant préparée par la formulation d'objectifs spécifiques et la mise en œuvre d'outils adaptés.

2 - S'assurer de la volonté politique des élus territoriaux -ou de l'EPCI- sur cette question, si l'on est technicien en collectivité territoriale ; de la volonté politique des élus associatifs, si l'on est salarié associatif.

3 - Cerner, pour pouvoir les mobiliser, l'expertise et l'ingénierie interne et externe. Chiffrer le coût.

4 - Prévoir un système d'information et d'évaluation, en continu, du projet.

5 - Communiquer clairement sur chaque prise de décision, en cours de route comme en fin de processus.

Définitions et conseils sont très largement inspirés du « Guide méthodologique pour la concertation des Val-de-Marnais » (cf. ressources documentaires)

Le processus de concertation

1. Préparer le processus

- Identifier les interlocuteurs
- Préciser les parties prenantes
- Choisir un mode de concertation

2. Conduire le processus

- Portage technique, politique
- Plan de communication
- Gérer la part d'inconnu
- Définir les moyens

3. Prise en compte des résultats et évaluation

- Analyser et établir un compte rendu à destination du politique et des participants
- Evaluer le contenu à l'aide d'indicateurs prioritaires

MOTS

clés

Démocratie représentative

La légitimité de l'élection reste pleine et entière, inscrite dans la Constitution française qui en définit les modalités fondamentales.

Démocratie participative

Consiste à développer l'expression des citoyens pour tendre vers un projet collectif partagé dont les élus restent garants et décideurs *in fine*.

La démocratie participative repose sur l'affirmation de règles claires et sur des garanties procédurales.

Information

Mode d'expression, outil indispensable pour partager des avis, les mettre en commun, c'est-à-dire « communiquer ». Elle n'est pas qu'une étape de la participation et a sa propre logique.

Consultation

Demande d'avis du public concerné par un projet en débat sur une question concrète. La consultation permet d'obtenir une photographie de l'état de l'opinion. Elle peut aussi être utilisée pour vérifier un diagnostic ou valider une proposition.